

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

Cahors, 17 Août.

Le Sénat et la Chambre des députés ont clos leur session, samedi dernier.

La session du Sénat a fini aussi bien que nous pouvions le désirer. M. Dufaure a été nommé sénateur à vie par une majorité considérable. Il a obtenu 161 voix contre 109 données à M. Chesnelong.

Nous regrettons vivement que M. Chesnelong se soit laissé porter par une minorité irréconciliable, qui ne comprend pas que nous vivions à une époque où les idées de modération et de transaction s'imposent à tous les bons citoyens.

La Chambre des députés laisse le budget inachevé; mais le terme de sa session était venu, et on ne pouvait prolonger ce délai sans violer la Constitution. Il est probable que le Maréchal président la convoquera, avec le Sénat, pour la première quinzaine de novembre, afin que le budget soit voté intégralement.

Dans plusieurs circonstances, la Chambre des députés a obéi à des passions mesquines, et à des préjugés ridicules. Il faut reconnaître cependant qu'on était loin de s'attendre, quand elle a été élue à ce qu'elle montrât la réserve dont elle a fait preuve dans les questions capitales telles que l'amnistie et les rapports entre l'Église et l'État.

Nous faisons des vœux pour que le calme et la prospérité du pays inspirent de salutaires réflexions, pendant les vacances, aux membres de la gauche qui ont manifesté des tendances éminemment révolutionnaires. Nous faisons des vœux également pour que l'exemple donné au Sénat, dans l'élection de M. Dufaure, par le parti constitutionnel, produise de bons résultats. Quant aux sénateurs et aux députés bonapartistes, il n'y a rien à attendre d'eux : tout ce que nous leur souhaitons c'est que la nation soit de plus en plus éclairée sur leur compte, et sur le compte des ambitieux qui leur servent de compères.

En nommant M. Dufaure, le centre droit et quelques membres de la droite modérée ont dit à la France qu'ils faisaient passer son repos et la réparation des calamités impériales avant toutes les préférences de parti. C'est là le bon et patriotique langage, et le *Journal du Lot* n'a pas attendu, pour le tenir, que le nom de M. Dufaure fût soumis à un scrutin solennel.

La loi municipale est déjà publiée par le *Journal officiel*. En voici le texte :

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le président de République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1<sup>er</sup>. — Les articles 1 et 2 de la loi du 20 janvier 1874, relatifs à la nomination des maires et des adjoints, sont abrogés.

Article 2. — Provisoirement, et jusqu'au vote de la loi organique municipale, il sera procédé à la nomination des maires et adjoints conformément aux règles suivantes :

Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les deux candidats qui ont obtenu le plus de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est nommé.

La séance dans laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal.

Dans les communes chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton, les maires et adjoints sont nommés parmi les membres du conseil municipal par décret du président de la République.

Article 3. — La présente loi est applicable à l'Algérie, sous réserve des dispositions du décret du 27 décembre 1866, relatives à la nomination des adjoints indigènes musulmans.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Versailles, le 12 août 1876.

Maréchal de MAC-MAHON,  
duc de MAGENTA.

Par le président de la République :

Le ministre de l'intérieur,  
E. DE MARCÈRE.

L'ensemble de la loi municipale a été adopté au Sénat par 176 voix contre 89.

Le Sénat ayant repoussé la disposition qui prescrivait le renouvellement des conseils municipaux dans les trois mois, et s'étant borné à consacrer le principe de l'élection des maires par ces conseils, la loi ainsi modifiée a dû revenir devant la Chambre des députés qui l'a immédiatement acceptée sans s'arrêter au retranchement de l'article 3.

C'est sans étonnement aucun que nous constatons que les deux sénateurs du Lot, MM. le maréchal Canrobert et Depeyre, figurent dans les rangs de la minorité. Ne rien concéder au pouvoir, telle est la politique de nos sénateurs. Telle est aussi la politique de nos trois députés bonapartistes. Heureux département du Lot ! Il doit avoir tous les biens et tous les bonheurs à

profusion, pour que ses représentants soient si tranchants et si irritables à l'égard du gouvernement !

### ORIENT.

Les dépêches annoncent le retour du prince Milan à Belgrade, et font prévoir son départ pour l'ouest, où il rejoindrait l'armée de la Drina. Le prince s'éloignerait donc de la frontière envahie par les Turcs et il se rapprocherait de la frontière autrichienne. A Belgrade, il a dû trouver la masse de la population encore dans l'ignorance des derniers revers des armées serbes. D'après une dépêche russe, le bruit a couru à Belgrade que Zaitchar était repris. Peut-être cette nouvelle a-t-elle été mise en circulation pour que le prince fût bien accueilli à son entrée.

Les Turcs font de grands mouvements de troupes pour s'avancer dans l'intérieur de la Serbie. De leur côté, les Serbes paraissent vouloir résister malgré le découragement des leurs armées.

On lit dans le *Journal des Débats* :

Les dépêches d'Orient s'accordent à montrer la situation des Serbes sous un jour de plus en plus sombre, et la situation des Monténégrins eux-mêmes ne paraît pas tout à fait aussi belle qu'il y a quelques jours. Les événements qui viennent de se passer à l'Est ont obligé les Serbes à concentrer de ce côté tous leurs efforts, de sorte que la frontière d'Ouest se trouve dégarnie et que les Turcs, pris naguère entre les Serbes et les Monténégrins, n'ont plus affaire qu'à ces derniers. Les forces turques à Bilek sont donc augmentées, et Mouktar-Pacha a pu ravitailler le port de Dugi et retourner à Trébinié sans être inquiété. Les choses resteront sans doute telles qu'elles sont jusqu'au moment où la fortune aura définitivement décidé à l'Est entre les Serbes et les Turcs, moment qui ne saurait tarder.

Une dépêche de Belgrade nous dit que la paix est impossible et qu'il faut s'attendre à une guerre à outrance; mais rien ne prouve que ce soit là le vrai sentiment du gouvernement Serbe, et dans tous les cas ce n'est pas celui du pays. Aussi une dépêche de Semlin nous annonce-t-elle que M. Ristitch travaille à la rédaction d'une Note aux puissances européennes, tandis que Tcherniaeff travaille à se ménager une nouvelle ligne de retraite. La Note a évidemment pour objet de provoquer une intervention, et elle énumère tout au long les atrocités commises par les Turcs. Les Turcs brûlent tout sur leur passage; on disait dernièrement que les Serbes brûlaient tout également afin d'empêcher l'ennemi de vivre sur le sol où il s'avance à grands pas. Les uns et les autres usent du pétrole

ou d'autres moyens de destruction. Quant à la mutilation des blessés et des morts, c'est un usage barbare de ces pays encore grossiers : les uns coupent le nez; les autres, les oreilles; la dépêche de Semlin accuse les Turcs d'avoir coupé à la fois le nez et les oreilles, ce qui est excessif et empiète sur les coutumes privilégiées de l'adversaire. Tout cela fait horreur.

La vérité est que toutes ces populations d'Orient se valent : nous avons le droit de ne nous passionner ni pour les uns ni pour les autres, et de songer surtout à l'intérêt général de notre Europe plus civilisée. Au reste, l'intérêt de l'Europe se confond en ce moment avec celui de l'Orient lui-même. Puisse la guerre déjà si avancée se terminer vite, sans donner le temps à des complications nouvelles de se produire ! Nous serons mieux disposés alors à songer aux droits des chrétiens et à écouter leurs plaintes légitimes.

### REVUE DES JOURNAUX

Moniteur universel.

M. Madier de Montjau ne trouve pas de son goût les sujets historiques qui ont été choisis pour la décoration de l'église Sainte-Geneviève. C'est fort bien, a-t-il dit à la Chambre des députés, de vouloir enseigner l'histoire par la peinture, mais encore faut-il savoir quelle histoire on enseigne. Vous faites représenter, par exemple, le martyr de saint Denis. A quoi sert d'honorer la mémoire d'un homme qui mourut pour sa foi et pour son Dieu ? On ne doit plus souffrir aujourd'hui que pour ses opinions politiques, et les seuls martyrs qui soient dignes de nos respects, ce sont ceux qui, suivant l'heureuse expression de mon ami Naquet « expient en ce moment à Nouméa leur trop grand amour pour la République. » Et sainte Geneviève, qu'a-t-elle fait pour mériter une place sur les murs du Panthéon ? On dit qu'elle a sauvé Paris menacé par Attila. La belle affaire ! C'est contre les Prussiens qu'elle aurait dû nous protéger, et si elle était vraiment au ciel, comme on le prétend, elle n'aurait pas souffert que les obus de M. de Moltke vinssent pleuvoir sur la montagne qui porte son nom. Et Clovis ? En voilà un qui est tout à fait indigne de figurer au-dessus des caveaux qui abritèrent un instant les vertueux restes de Marat. « Un chef de hordes sauvages ! » Un roi barbare et qui, pis est, un si mauvais parent ! Avez-vous oublié comme il fit massacrer tous ses oncles, neveux et cousins, et ne craignez-vous pas, monsieur le ministre de l'instruction publique, que, lorsque les jeunes gens confiés à vos soins verront qu'on honore la mémoire d'un pareil scélérat, ils ne soient tentés de l'imiter ? « Sont-ce là les exemples que vous proposez à l'émulation des générations nouvelles ? » Si vous voulez enseigner l'histoire, tâchez au moins d'enseigner une histoire plus honnête.

Nous aurions voulu voir la figure que

faisait M. Waddington pendant qu'il essayait cette verte mercuriale dont nous avons reproduit fidèlement le sens; comme on pourra s'en convaincre en lisant le compte rendu *in-extenso*. L'honorable ministre a dû être épouvanté, en comprenant tout d'un coup quelle lourde responsabilité il avait, sans le savoir, encourue en laissant représenter quelques événements du règne de Clovis. Il a dû se courber en frémissant à la pensée de tous les crimes que pouvait faire naître son imprudente tolérance; — à moins qu'il n'ait eu au contraire envie de rire en voyant combien en ce moment la pudique indignation de M. Madier de Montjau ressemblait à celle de la comtesse d'Escarbagnas quand, croyant distinguer quelques syllabes inconvenantes dans le latin de Despautère, qu'elle ne comprenait pas plus que le député de Vaucluse ne comprend l'histoire, elle engageait le précepteur de son fils à lui apprendre désormais un latin moins malhonnête.

### CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

#### Ministère de la Guerre.

APPEL AUX RÉSERVISTES DES CLASSES DE 1868 ET 1869.

Les hommes de la réserve de l'armée active appartenant aux classes de 1868 et 1869 et domiciliés dans la 17<sup>e</sup> région, qui comprend les départements du Lot, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, du Gers et de l'Ariège, sont convoqués pour le 21 août courant.

Cette convocation s'applique aussi aux hommes de la même réserve, qui passeront dans l'armée territoriale du 1<sup>er</sup> juillet 1877 au 30 juin 1879.

Les réservistes convoqués doivent se rendre directement, soit au bureau de recrutement, soit au dépôt de leur corps, comme cela est indiqué sur leur ordre d'appel. Ils y arriveront à la date portée sur ce même ordre, en tout cas, le 21, avant midi.

Dans les gares de chaque ville de garnison, un détachement de chaque corps recevra, à l'arrivée des trains, les réservistes affectés à ce corps et les conduira à leur caserne.

Les réservistes qui ne se rendront pas à la convocation, sans motifs légitimes, seront poursuivis comme insoumis.

RÉSERVISTES DES CLASSES 1868 ET 1869

AYANT OBTENU DES PRIX DE TIR

M. le ministre de la guerre a décidé que les réservistes des classes de 1868 et 1869, qui ont pris part à des concours de tir en France ou à l'étranger, doivent se présenter au corps, porteurs des *diplômes* de prix de tir obtenus par eux.



Les réservistes du département du Lot qui se trouvent dans ce cas sont prévenus, en conséquence, qu'il est de leur intérêt de se présenter, au moment de l'appel, munis de ces diplômes dont mention sera faite sur les livrets individuels.

Une circulaire ministérielle en date du 11 août dispense de l'appel :

1° Les réservistes médecins, pharmaciens et vétérinaires nommés à un emploi ;

2° Les médecins, pharmaciens et vétérinaires qui ont été l'objet d'une proposition et qui n'ont pas encore été nommés ;

3° Les médecins, pharmaciens et vétérinaires récemment pourvus de diplômes et qui se sont mis en instance pour obtenir un emploi.

Les autres devront être convoqués comme tous les réservistes de leur classe.

M. le ministre de la guerre vient de décider que les bâtiments destinés à l'instruction publique ne seront point utilisés pour y loger de réservistes.

*Note sur les exercices annuels de deux classes de réservistes.*

L'article 43 de la loi du 27 juillet 1872, sur le recrutement de l'armée, porte que :

« Les hommes de la réserve de l'armée active sont assujettis pendant le temps de service de ladite réserve à prendre part à deux manœuvres.

La durée de chacune de ces manœuvres ne peut dépasser quatre semaines. »

C'est en vertu de cet article que doivent être appelées, chaque année, deux classes de réservistes, puisque le temps de service dans la réserve est de quatre années. Cet appel aura lieu pour tout réserviste en général vers le mois de septembre dans sa deuxième et sa quatrième année de réserve, mais cette règle ne pourra être complètement appliquée qu'à partir de 1880.

Il ressort en effet, des dispositions arrêtées que les classes de 1867, 1868, 1869 et 1870 ne pourront être exercées qu'une fois pendant leur temps de réserve, et que par conséquent l'année prochaine et 1879 il ne pourra être appelé qu'une seule classe, comme cela a eu lieu l'année dernière.

Mais cette année, deux classes doivent être appelées, celles 1868 et de 1869 et il en sera de même en 1878, puis en 1880 et les années suivantes.

Nous indiquons ci-dessous jusqu'à l'année 1882 les classes soumises au service dans la réserve qui doivent être l'objet d'un appel et qui, on le répète, à partir de 1880, seront toujours celles des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années de réserve.

A côté de chaque année nous indiquons les classes qui sont comprises dans la réserve de l'armée active, et ensuite les classes qui sont appelées à prendre part aux exercices :

En 1875 (1870, 1869, 1868, 1867). — 1867. (1869 et 1870 étaient passés depuis quelques mois dans la réserve.)

En 1876 (1870, 1869, 1868, 1867). — 1868 et 1869. (1867 a été exercé l'année précédente et passe dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> juillet 1877.)

En 1877 (1871, 1870, 1869, 1868). — 1870. (1868 et 1869 ont exercé l'année précédente ; 1871 vient de passer dans la réserve.)

En 1878 (1872, 1871, 1870, 1869). — 1871 et 1869. (1870 a été

exercé l'année précédente ; 1872 vient de passer dans la réserve.)

En 1879 (1873, 1872, 1871). — 1872. (1870, incorporé le 10 août 1870, passe dans l'armée territoriale le 10 août 1879 ; la classe 1873 vient de passer dans la réserve.)

En 1880 (1874, 1873, 1872, 1871). — 1873 et 1874. (1872, exercé l'année précédente ; 1874, passe depuis quelques mois dans la réserve.)

En 1881 (1875, 1874, 1873, 1872). — 1874 et 1872.

Nous conseillons aux réservistes qui vont être prochainement appelés pour la durée des grandes manœuvres de se munir de souliers à talons bas et ayant déjà été portés depuis quelque temps. Le bon état des pieds étant une des conditions les plus indispensables pour permettre de supporter de grandes fatigues, il nous paraît utile de donner quelques conseils à ce sujet.

C'est ainsi que nous leur conseillons de se munir de chaussettes en coton, pas en fil, ni trop longues ni trop courtes, ayant déjà été lavées. En outre, et bien que ce moyen puisse répugner à quelques-uns d'entre eux, nous ne saurions trop leur recommander de se munir d'une chandelle de deux sous. Chaque matin, avant de se mettre en route, il faut avoir soin de se graisser les pieds avec cette chandelle et de ne pas craindre de remettre les chaussettes ayant déjà servi la veille. Avoir soin aussi de ne pas se laver les pieds ; cela attendrit la peau et cause des gerçures ; tout au plus pourrait-on passer un linge mouillé sur les pieds pour enlever le gros de la poussière.

Si, malgré ces précautions, il venait à se produire quelques ampoules, il suffit de les traverser avec un fil graissé ; on coupe les deux extrémités du fil, en laissant dépasser d'environ un centimètre de chaque côté de l'ampoule. On se rechauffe, et la marche fait disparaître l'ampoule, l'eau s'échappe par les bouts de fil. Il faut surtout prendre garde de crever l'ampoule avec des ciseaux. Cela causerait une plaie et rendrait la marche impossible.

La procession du vœu de Louis XIII est sortie mardi, à cinq heures de l'après-midi de l'église Cathédrale et à parcouru, avec le cérémonial ordinaire, une partie des Boulevards et des Quais.

Une foule pieuse et recueillie se pressait sur le parcours de l'imposant cortège.

Par décision du conseil départemental de l'instruction publique, les vacances des écoles publiques du département du Lot sont fixées du 15 septembre au 15 octobre, pour l'année 1876.

Interrogé sur la question de savoir à quelle époque il y aurait lieu de procéder aux élections municipales, pour se conformer à la loi de 1871, M. de Marcère a répondu que les conseils municipaux doivent être renouvelés au mois de novembre 1877.

Le gouvernement vient de faire engager tous les réfugiés espagnols qui se trouvent sur le territoire français, à rentrer dans leur patrie d'ici au 30 septembre.

DISTRIBUTION DES PRIX de l'Ecole Communale de Cahors.

Les Frères de la Doctrine chrétienne de Cahors avaient su, malgré la chaleur torride, attirer à leur distribution de prix un public nombreux et choisi.

Dans la cour d'honneur de l'établis-

sement s'élevait, sous une immense tente, une estrade gracieusement ornée de drapeaux et de guirlandes. Avant de pénétrer dans la cour, les visiteurs étaient attirés par une exposition de dessins. On y remarquait surtout un plan du château de Mercuès, dressé par des élèves.

Malgré ses fatigues, monseigneur l'Evêque de Cahors a bien voulu présider cette fête de famille et donner aux Frères un témoignage de bienveillance et de sympathie. A côté de lui on remarquait M. le Préfet du Lot, M. le Maire, l'Inspecteur d'Académie et l'Inspecteur des écoles primaires, le Lieutenant-Colonel, et, sur l'estrade avaient pris place de nombreux membres du clergé de la ville, de l'Université, et du Conseil municipal.

La séance a commencé à 2 heures et a été ouverte par un morceau brillamment enlevé par la fanfare des Frères de Puy-l'Evêque, organisée depuis six mois à peine, et qui était venue obligeamment prêter son concours aux frères de Cahors.

Divers morceaux de chant ont été exécutés. Un élève est venu débiter un compliment fort gentiment tourné, et la comédie à bon chat, bon rat, a plusieurs fois fourni aux nombreuses dames de l'assistance l'occasion d'applaudir nos jeunes et intelligents comédiens. Nos compliments sincères au petit Pifferaro qui a chanté avec beaucoup de grâce une gentille chansonnette.

Monseigneur a pris ensuite la parole, et dans une allocution remarquable par son début original, par l'élévation des pensées et l'heureuse abondance de l'élocution, il a recommandé à ses jeunes auditeurs le respect et le travail. Ce paternel langage a été respectueusement écouté et vivement applaudi.

On a proclamé ensuite les noms des lauréats. Voici ceux que nous avons entendu nommer le plus souvent :

- St-Lary, Joseph, médaille de la Société des Etudes et prix d'honneur.
- Delrieu, Joseph, prix d'honneur.
- Décas, Félix, id.
- Alanyon, Gustave, id.
- Séval, Ahin, id.
- Monville, Léon, id.
- Bourdi, Henri.
- Tulet, Antoine.

Monseigneur l'Evêque, MM. le Préfet, le Maire de Flaujac, de Blaviel, vicaire général et Bessières, conseiller général, ont donné les prix d'honneur.

On nous écrit de Gourdon : Dernière audience du tribunal correctionnel :

Le nommé X..., originaire de la commune de Bilac (Corrèze), est venu répondre à la prévention de vol d'un porte-monnaie contenant de 135 à 140 fr., au préjudice d'un individu pendant qu'il dormait devant la porte d'un serrurier à Martel, à la suite de l'ivresse où le prévenu l'avait plongé. Plusieurs témoins ont vu quand il explorait les poches du sieur Graseville ; ils l'auraient dénoncé à la justice si le prévenu n'eût lit que ce dernier était son beau-frère et qu'il voulait mettre lui-même sa bourse en sûreté. Mais il n'en était rien, ces deux individus ne se connaissaient pas avant leur rencontre à Martel. Le prévenu a de fâcheux antécédents, 6 condamnations pour vol ! il a avoué avoir pris seulement 15 fr. pour se payer de 8 fr. qu'il a prétendu avoir avancé à Graseville, mais le tribunal n'a pas ajouté créance à son récit, et lui a appliqué 6 mois de prison.

— Les époux X..., aubergistes à

Gourdon, ont eu à répondre à la prévention d'avoir favorisé et facilité dans leur établissement la débauche de jeunes filles, pour la plupart mineures. Le délit a été établi et réprimé par une condamnation à 3 mois d'emprisonnement contre chacun des inculpés.

— Un jeune père de la commune de Loupiac a comparu sous la prévention d'outrage public à la pudeur. Le fait fut exagéré dès le principe, on avait parlé d'un attentat sur une fille de moins de 13 ans. MM. les magistrats de Gourdon se transportèrent sur les lieux, mais l'instruction a établi simplement le délit d'outrage, le tribunal a appliqué un mois de prison au coupable.

— Le domestique d'une métairie près de Gramat, était venu répondre à l'imputation d'un semblable délit d'outrage à la pudeur en plein champ, en présence de la jeune bergère de la même métairie. Il a été condamné à 3 mois de prison.

— Un individu s'introduisant dans les maisons, se présentait comme une victime des désastres de la guerre ; il prétendait être du département mutilé de Meurthe-et-Moselle, n'ayant pas de travail dans son pays et il exploitait ainsi la charité publique. En réalité, cet individu n'est autre qu'un repris de justice et un vagabond. Traduit devant le tribunal, il a été condamné à un mois de prison.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Jusqu'à ce jour inclusivement, j'avais eu la naïveté de croire que la théologie était du seul ressort de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Me voilà désabusé. Sachez-le bien, mes chers lecteurs, dès aujourd'hui les Ultramontains n'ont rien à voir dans les questions théologiques auxquelles ils ne comprennent rien. Ces questions ne relèvent plus désormais que de la seule rédaction du *Siècle*, expressément chargée de résoudre le cas.

O farceurs ! — Les journaux du Canada annoncent que Mgr Bourget, qui administre depuis plus de quarante ans le diocèse de Montréal, est dans un état désespéré.

— Le P. Lapote, de la Compagnie de Jésus, vient d'obtenir la licence ès-lettres, à la suite d'un brillant examen devant la Faculté de Nancy.

— On lit dans l'Univers : Nous apprenons qu'on organise en Italie un nouveau pèlerinage aux sanctuaires de France. Les pèlerins italiens arriveront en France vers la fin de ce mois. Notre Saint-Père le Pape a daigné les charger de porter à Notre-Dame de Lourdes un don très-précieux, consistant en une grosse palme d'or massif d'une grande valeur artistique.

— Il y a quelques jours, est mort à Nantes M. Patioleau, ancien sous-officier de zouaves pontificaux. M. Patioleau a fait en 1870 la campagne de France d'une manière fort brillante.

— Mgr Caverot, archevêque de Lyon, a fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale.

Il a été reçu sur la place Bellecour par le clergé et les délégués des paroisses.

A la cathédrale, dit la Gazette de France, le prélat est monté en chaire et a prononcé un discours très-éloquent, rappelant les vertus de ses prédécesseurs et protestant de son zèle pour la foi et la pacification sociale.

Henri NADAL

Le *Moniteur viticole* publie sur la récolte des vins les renseignements suivants que nous croyons un peu optimistes, d'après d'autres informations. Nos lecteurs ne doivent pas oublier que le *Moniteur viticole* est principalement l'organe des marchands de vin, qui trouvent toujours que la récolte est abondante afin de la payer moins cher :

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire, a dit la sagesse du philosophe. Heureux les vignobles dont on ne parle pas ! dirons-nous à notre tour. C'est le cas de la région du Sud-Est ou des oliviers. Quand on ne se plaint pas dans une contrée viticole, on peut être sûr que la récolte y sera bonne. Inscrivons donc sans crainte le Sud-Est, comme devant fournir, cette année, une vendange au-dessus de la moyenne, si non très-abondante. Car, si on gémit dans l'Aude et l'Hérault, c'est par l'effet d'une maladie endémique morale qui, heureusement, est sans cause ; et le silence, plein de satisfactions, des Alpes-Maritimes et des Basses-Alpes, compense les pertes trop réelles du Gard et de Vaucluse.

Passons à la région du Sud-Ouest. Là, deux situations très différentes. Dans sa partie Nord : la Gironde, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, la gelée d'abord, le phylloxera ensuite, ont fait de sérieux ravages ; la récolte n'y dépassera pas un bon tiers. En revanche, sa partie Sud-Est très favorisée : les deux Pyrénées, la Haute-Garonne et l'Ariège auront une très belle vendange, — sauf accidents ultérieurs. Donc, en résumé, au Sud-Ouest, bonne moyenne récolte.

Le Centre-Sud : Lot, Tarn, Aveyron, Ardèche, Haute-Loire, Puy-de-Dôme et Corrèze, ne se plaignent point ; bonne récolte alors.

Dans la région de l'Ouest, si maltraitée par les gelées d'avril, on ne peut guère compter plus d'un tiers de récolte, pour les dix départements qui en forment l'ensemble.

La région du Nord-Ouest n'a que quatre départements qui puissent être regardés comme viticoles : la Sarthe, l'Eure-et-Loir, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, les deux derniers surtout, dont les produits sont trois fois et demi supérieurs, en quantité, à ceux des premiers. Là, dans l'ensemble, récolte moyenne.

Nous voici dans la région tout à fait privilégiée en 1876, la région du Nord-Est ou des Ardennes et des Vosges. Ce n'est pas une bonne récolte, c'est l'abondance qui est promise à cette heureuse contrée, malgré quelques gelées d'hiver qui se sont fait sentir dans sa partie la plus orientale.

Les dix départements de la région du Centre donneront une bonne demi récolte. Les vignobles des deux Bourgognes, du Beaujolais et du Mâconnais, ainsi que ceux du Cher, appartiennent à cette région.

Enfin, il reste la région de l'Est, qui fera, dans son ensemble, une bonne vendange moyenne.

Voilà ce qui résulte des informations qui nous parviennent, ou que nous avons reçues depuis quelques semaines.

Récapitulons : Abondance, une région, celle du Nord-Est ; bonne récolte, une région, le Centre-Sud ; bonne moyenne, deux régions le Sud-Est et le Sud-Ouest.

Récolte moyenne, trois régions : Calles du Nord-Est, du Centre et de l'Est.

Un tiers de récolte enfin dans une région, le Nord-Ouest.

De la combinaison de l'état des vignes dans nos huit régions viticoles et de l'étendue de leurs vignobles, il ressort que 1876 nous prépare une vendange un peu au-dessus de la moyenne, toutes réserves faites quant aux influences atmosphériques ultérieures. Voilà pour la quantité



pour la qualité, nos chances augmentent tous les jours.

**Céréales.** — La récolte des blés est faite et rentrée dans les zones du Sud-Est, du Sud-Ouest et du Centre, c'est-à-dire sur une étendue culturale de 3,500,000 hectares; elle y est même en partie déjà battue. Un premier diagnostic peut donc dès aujourd'hui être porté et est en effet porté sur ses résultats matériels.

Or, la première impression de l'opinion ne leur est pas favorable. Un concert général de plaintes s'est élevé de partout où les battages ont eu lieu, sur les rendements non-seulement à la gerbe, ce qui était prévu, mais même à l'hectare, ce qui ne l'était pas. Ce déficit de rendement a déçu toutes les espérances que l'aspect des récoltes sur pied avait nourries jusqu'au dernier moment; ces déceptions, d'abord localisées dans les départements de l'extrême Midi, se sont successivement généralisées et étendues du Sud au Nord au fur et à mesure que la machine à battre venait à rendre ses arrêts. Les griefs articulés, reposant sur des faits constatés partout, comportent par leur généralité un certain degré de gravité qui ne peut échapper à personne, surtout en raison des causes qui ont pu les produire et les justifier. A l'encontre de la culture de notre rayon du Nord, celle du Midi et du centre ne s'était jamais plainte de ses ensemencements, qui avaient eu lieu dans des conditions normales; les gelées et faux dégels de l'hiver ne les avaient pas visités; le tallage même, si incomplet partout ailleurs, n'avait rien laissé à désirer; de sorte que lorsque nous nous plaignions par ici des lacunes que présentait le plant et que nous appréhendions un déficit de gerbes, le Midi n'y comprenait rien et se félicitait au contraire de leur compacité et de leur abondance. Tout donc jusqu'à la dernière heure avait entretenu dans le Midi de sérieuses espérances d'abondance, que les résultats sont venus brutalement détruire. Certes si la France agricole comptait, cette année, sur une bonne récolte, sur des résultats pouvant compenser dans leur ensemble ceux du Nord toujours mis en doute, c'est au Midi qu'elle espérait les rencontrer. La déception qui s'y produit s'est donc généralisée et étendue dans nos départements du Nord, dont la récolte n'est pas encore rentrée et auxquels elle inspire d'assez sérieuses craintes de rendement en ce moment.

THÉÂTRE DE CAHORS.

Et le combat finit faute de combattants....

Que vouliez-vous qu'il fit contre la male chance?

Qu'il mourut!.... C'est trop d'une fois.... Cédant aux instances des nombreuses sympathies que sa mauvaise campagne et son honnêteté reconnue lui ont acquises, M. Boutines s'est contenté de mettre la clef sous la porte du théâtre et de licencier sa troupe.

Et pourquoi cette résolution si subite? le voici : Dimanche dernier à la représentation de *Robert le Diable*, avec mise en scène et costumes soignés, Mlle Azibert pour *Alice* et le premier ténor de Marseille pour *Robert*, la recette s'est élevée à 117 fr. 75 c.!!!

Il est vrai que la canicule fournit au public de bon ton un prétexte de désertion, prétexte fort discutable au fond, quand il s'agit d'encourager les arts et de se montrer reconnaissants envers ceux qui tentent de nous donner des distractions agréables.

En somme quel est le plus gentil-homme des deux : — de ce *tout*, le public, dont chaque partie ne consent pas à faire le sacrifice de quelques francs par mois, pour s'assurer une place au théâtre, au risque de ne pas l'occuper toujours, si la canicule l'effraie, — ou de cette infime *unité*, le directeur, qui sort galamment 3,000 fr. de sa poche pour nous amuser? Voilà pourtant ce que la bonne société cadurcienne coûte à M. Boutines, et cela sans exagération, depuis le commencement de juillet!

Espérons qu'elle aura à cœur d'acquiescer cette dette, lorsque prochainement l'occasion va lui en être offerte. On nous assure en effet que M. Boutines à l'intention de tenir à Cahors la campagne d'hiver, avec une bonne troupe de comédie, qui ferait place au printemps prochain à une série de représentations lyriques.

Mais pour ne pas renouveler l'expérience désastreuse qu'il vient de faire, on nous assure également que M. Boutines demandera à la municipalité de lui continuer ses encouragements, et au public de lui garantir un certain nombre d'abonnements.

Cette combinaison est excellente, et nous y souscrivons des deux mains. Plus le nombre d'abonnements sera considérable, et il doit l'être, plus on aura le droit d'être exigeant sur la qualité des artistes. C'est relever du coup le niveau de notre scène, et couper court à cet autre prétexte de

retraite, très usité aussi, quand on ne peut invoquer la canicule, et qui s'exprime généralement par cette exclamation dédaigneuse et hardie : « Comment! aller au théâtre, voir ces horreurs de cabotins ».

De ces « horreurs de cabotins » le public cadurcien n'en veut plus; il préfère des artistes et des vrais; et comme par le système Boutines il devient le thermomètre de l'art dramatique et lyrique, il n'est pas douteux que notre théâtre n'atteigne, l'hiver prochain, un degré inconnu jusqu'ici.

Allons! M. Boutines, où sont vos légions.... de listes d'abonnement, qu'on les remplisse sur l'heure.

Marchés aux bestiaux de La Villeite.

Paris, 16 août 1876.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	2.478	1.809	1.38 à 1.84
Vaches.	835	819	1.10 à 1.60
Taureaux.	132	102	1.06 à 1.48
Veaux.	682	670	1.50 à 2.24
Moutons.	17.624	16.979	1.82 à 2.04
Porcs.	1.428	982	1.44 à 1.76

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 17 août, 3 h., soir.

Le *Journal officiel* publie la nomination de M. Brogliares maire de St-Denis, près Catus, conseiller général du Lot, au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous sommes heureux de donner, les premiers, cette bonne nouvelle à nos concitoyens. M. Brogliares est maire de sa commune depuis longues années, et un des membres des plus pratiques du Conseil général. Eloigné de toute intrigue, il consacre ses moments à la cause publique et nulle question d'intérêt local ne le trouve indifférent. La distinction honorifique qu'il reçoit aujourd'hui est la juste récompense de ses services. Tout le monde y applaudira.

Paris, 17 août.

L'événement considérable de la journée et dont il était du reste fortement question depuis plusieurs jours, est le remplacement de M. de Cisse, comme ministre de la guerre, par M. le général Berthaut (Jean-Auguste).

comment il s'éleva au-dessus de tous les autres princes d'Italie, et comment il fut toujours exposé aux anathèmes du St-Siège... Vainqueur de son ennemi, il en méprisait les foudres; mais quand il sentit approcher sa dernière heure, quand il sentit que la vie allait lui échapper, il eut peur de ce qu'il avait méprisé. Je n'oublierai jamais la nuit où en proie au remords, il mit en émoi toute la maison et tout le clergé de Monza, où s'agenouillant devant l'autel, il récitait le Symbole de la Foi, disait qu'il voulait mourir dans le giron de la sainte église et pleurerait à chaudes larmes de ne pouvoir reposer après son trépas dans un cimetière consacré. Si tu avais vu son visage si calme dans le danger, si serene dans les douleurs de l'exil, comme il exprimait en ce moment l'inquiétude et l'agitation.

Ottorino était adoussi; il aurait cru que Marco riait s'il n'eût remarqué l'expression de rictus avec laquelle il parlait.

Moi, dit le jeune homme, j'avais toujours cru que Jean était l'anti-pape et Nicolas le vrai pape. C'est ce que j'entendais dire à tous nos docteurs, et à vous-même qui, tout soldat que vous êtes, pouvez encore en remonter aux docteurs. Depuis ma jeunesse je n'ai fait que combattre contre le pape et voilà qu'aujourd'hui je vais reconnaître son pouvoir. Enfin, je ne sais plus qui croire.

M. le général Berthaut, promu au grade de général de division, le 16 septembre 1871 et qui remplace le général de Cisse au ministère de la guerre, est un homme encore jeune et doué, dit-on, d'une grande énergie. On le dit aussi très-bon administrateur. Il faut, du reste, qu'il ait été considéré comme tel, puisqu'il est actuellement président de la commission chargée du projet d'organisation de l'armée territoriale. Outre ces fonctions spéciales, l'honorable général commande la 10<sup>e</sup> division d'infanterie du 5<sup>e</sup> corps d'armée. On pense que le nouveau ministre donnera une grande impulsion à notre réorganisation militaire et la mènera jusqu'à son complet achèvement.

On lit dans la Presse :

Quelques bonapartistes se sont rendus à l'église St-Augustin, à Paris, pour célébrer l'anniversaire du 15 août. D'après un relevé très-exact des personnes présentes, il y a eu 900 personnes de moins cette année que l'année dernière. Il y avait environ 1,100 personnes parmi lesquelles beaucoup de curieux.

Paris, 17 août.

Quelques arrestations ont été opérées le 15 août à l'issue de la messe bonapartiste, qui a été célébrée hier à St-Augustin. Il s'agit de quelques cris : Vive l'empereur! poussés avec un peu trop de sans-gêne par quelques fidèles émus. Aucun autre incident du reste n'a signalé cette petite manifestation périodique.

Bourse de Paris

Cours du 17 août.

Rente 3 p. %..... 71.20  
— 4 1/2 p. %..... 102.35  
— 5 p. %..... 106.32 1/2

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 16 Août	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.730 »	3.720 »
Crédit foncier....	770 »	760 »
Orléans-Actions...	1.065 »	1.045 »
Orléans-Obligations.	327 »	326 »
Suez.....	537 25	536 25
Italien 5 %.....	72 50	72 »

Sommaire des gravures que *l'Univers illustré* publie dans numéro de cette semaine : Salon de 1876 : Une première affaire, tableau de M. V. Juglar; événements d'Orient : bachi-bozouks pillant un village bulgare, les enrôlements vo-

lontaires en Serbie, les réserves de l'armée serbe quittant Belgrade, réjouissances de paysans d'Asie-Mineure à l'annonce d'une victoire sur les Serbes; les bains de mer de Trouville; revue comique du mois, par Cham (douze gravures); exposition universelle de Philadelphie : le transept central. — Rébus, problème d'échecs.

*L'Univers illustré* offre en ce moment à ses abonnés une prime gratuite d'une valeur exceptionnelle : le *Théâtre de George Sand*, comprenant quatre beaux volumes. — Abonnements : Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 14 fr. 50; trois mois, 6 fr. Bureaux : 3, rue Auber (place de l'Opéra).

La *Turquie contemporaine*, tel est le titre d'un volume de M. William N. Senior, dont la librairie Calmann-Lévy vient de publier une nouvelle édition. Ce livre n'est pas seulement le récit d'un touriste qui peint sous des couleurs vives et saisissantes les merveilles de l'Orient; c'est aussi, c'est surtout une très judicieuse et très solide étude des mœurs, des idées politiques et religieuses du peuple. Les événements dont la Turquie est le théâtre donnent à ce volume un intérêt tout particulier.

Le tome II des *Oeuvres de Boileau*, publiées par P. Chéron, vient de paraître dans la *Nouvelle bibliothèque classique des Editions Jouaust*, à 3 fr. le volume, entrepris récemment par la Librairie des Bibliophiles (rue Saint-Honoré, 338, à Paris). Cette collection, qui joint le luxe au bon marché, donne, pour un prix très-ordinaire, des volumes exécutés dans les meilleures conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophiles à la portée du plus grand nombre d'amateurs. — La *Nouvelle bibliothèque classique*, qui s'attache à ne donner que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien et l'orthographe du temps, et élucidés par les notes les plus indispensables, comprendra toutes les œuvres classiques qui doivent aujourd'hui former la bibliothèque d'un lettré. Elle est imprimée avec les nouveaux caractères elzéviriens de D. Jouaust, qui joignent à l'élégance de la forme le mérite de ne pas fatiguer la vue, et se publie dans le format in-16, en même temps format de poche et format de bibliothèque.

*L'Exposition illustrée de Philadelphie* — *The Philadelphia Exhibition illustrated*, — se publie sous ce double titre : une revue bi-mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles, Genève et Philadelphie.

J. KLEIN LES BORDS DU NECK-AR, Valse, nouvelle œuvre du maestro populaire! Nouveau succès! Cette valse surpasse ses aînées par le charme et par la saveur de ses mélodies originales et distinguées. Pas un bal, pas une fête, pas de réunion sans qu'on entende ce petit chef-d'œuvre. Les trois premières éditions, tirées à 3,000 chacune, ont été épuisées en moins de trois semaines.

— Quoi donc?

— Tu entendas prêcher contre Nicolas, en faveur de Jean.

— Je voudrais bien voir pareille chose.

— Ecoute — dit Marco confidentiellement — le pape a permis à quelques prêtres de rentrer dans le district pour m'aider dans mes projets sans qu'ils en aient le moindre soupçon. Je les gouverne secrètement par le ministère de l'abbé de St-Victor. C'est aujourd'hui qu'ils doivent commencer leurs efforts pour ramener au bercail les brebis égarées.

— Mais — demanda Ottorino — si Azzone faisait main basse sur tous ceux qu'il surprendra et les forçait à se taire.

— Il s'en gardera bien, il craint trop la populace. Et qu'il le fasse! ce sera pour son malheur. Du sang de ces quelques victimes naîtront de nombreux vengeurs. Crois-tu qu'ils redoutent la mort? Et qu'est-ce que la mort? Ne l'affrontons-nous pas nous-mêmes tous les jours pour un brin d'herbe, pour un nom, pour un caprice d'enfants. Que sera-ce donc pour celui qui en attend un bonheur éternel?

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

17 août 1876 (33).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE HUITIÈME.

(Suite.)

Ces paroles eurent un grand retentissement et firent comprendre que Visconti, bien que luttant contre le pape les armes à la main, n'était pas cependant l'ennemi de l'église?

La lettre finie, le secrétaire se retira et Marco dit en souriant à Ottorino : Te voilà donc revenu, tu attendais sans doute que je t'envoyasse un ambassadeur.

— Le jeune homme balbutia quelques excuses.

— Bien, bien, tu es ici, et je te pardonne tout. Après avoir encore échangé quelques mots, Marco appuyant familièrement la main sur l'épaule de son cousin, se mit à lui exposer les raisons qui l'avaient

déterminé à se rallier au pontife d'Avignon, et il lui fit part de tous ses projets.

— Ainsi, vive le pape Jean! s'écria Ottorino, mais ce Nicolas V, pour qui nous nous sommes battus jusqu'à présent, que dira-t-il?

— Mais il n'est pas pape, c'est un schismatique, un hypocrite.

— Il faudra nous exercer à apprendre le jargon des guelfes.

— Et de cette façon nous serons encore bénis — ajouta Marco.

— Oui, répliqua Ottorino, mais l'autre nous excommuniera.

Alors, le célèbre capitaine, prenant un ton grave commença : Tu comprends bien toi-même que le vrai pape est celui d'Avignon. Il a persécuté mon père, ma famille, tous nos amis, il nous a excommuniés, a cherché à nous faire le plus de mal possible; mais cela l'empêche-t-il d'être le vrai pontife. Crois-tu que pendant ces longues années où j'étais en lutte avec lui, où je me savais sous l'anathème de l'église, ma conscience fût tranquille?

Le jeune homme qui n'avait jamais soupçonné chez son fameux cousin l'existence de pareils sentiments, le regardait d'un air étonné.

Marco continua :

Le souvenir de mon pauvre père a toujours atténué la joie de mes triomphes. Tu sais

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.



Une nouvelle Edition de la Géographie illustrée complète de la France, par Jules Verne et Théophile Lavallée, entièrement remise au courant des changements de toute sorte : territoire, lignes de chemins de fer et autres, survenus depuis 1870, paraît aujourd'hui à la Librairie J. Hetzel et C<sup>e</sup>, 18, rue Jacob. Cette révision minutieuse, qui touchait à la fois aux dessins et au texte, aux cartes, a été confiée au soin de M. Dubail, professeur adjoint de Géographie à l'École spéciale de Saint-Cyr.

Cet excellent ouvrage est orné de 95 Cartes et de 100 grandes vues des principaux sites et mouvements de France. Il paraît en 20 fascicules à 50 c. et formera, complet, un très-beau, très-fort et très-riche volume illustré, petit in-4<sup>o</sup>, à deux colonnes de 800 pages; son prix d'une modicité extraordinaire, 10 fr. broché, 13 fr. cartonné doré, le met à la portée de tous. En vente les quatre premiers fascicules.

**LE TOUR DU MONDE.** — *Nouveau journal des Voyages.* — Sommaire de la 814<sup>e</sup> livraison. (12 août 1876). *Texte* : La conquête blanche, par William Hepworth Dixon. 1875. Texte et dessins inédits. — Huit dessins de Valnay, Th. Weber E. Ronjat, A. Deroy, H. Clerget et Bertall.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 193<sup>e</sup> livraison (12 août 1876). — *TEXTE* : L'oncle Placide, par J. Girardin. — Organisation militaire

des Romains et des Gaulois, par P. Vincent. — Le tueur de panthères, par E. Leroux. — La Petite Duchesse, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Les causeries du jeudi : la botanique de Georges, par l'oncle Anselme.

Dessins : Marie, Régamey et Faguet. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

**Revue Scientifique.**

**SOMMAIRE DU NUMÉRO 7 (12 août 1876).**

Concours général des lycées; discours de M. Waddington. — Un voyage scientifique à Nantes. — Étude de la diffraction dans les instruments optiques. Son influence sur les observations astronomiques, par M. André. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

**Revue Politique et Littéraire.**

**SOMMAIRE DU NUMÉRO 7 (12 août 1876).**

Taxile Delord, par M. Ch. Bigot. — Livres et souvenirs, par M. H. Reynald. — Les lois du développement religieux, d'après M. G.-P. Tieste, par Ch. Vincens. — Récentes publications historiques. — Notes et impressions, par N\*\*\*. — La semaine politique. — Bibliographie.

(On s'abonne au bureau du journal, 17 rue de l'École de médecine, à Paris.)

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an :

25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

**REVALESCIÈRE**

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents aigreurs, acidités, pituites, sautesées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castela, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N<sup>o</sup> 49,842 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. — N<sup>o</sup> 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire,

avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N<sup>o</sup> 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N<sup>o</sup> 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n<sup>o</sup> 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry.

« L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil.; 7 fr.; 42 kil. 60 fr. — les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et C<sup>e</sup>, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinet, pharmacien et Bénech-Bigourdan, épiciers.

Comment la nation française s'est sentie vivre, comment au milieu des désastres et

des ruines elle a eu pour la première fois conscience de son existence. Voilà ce que Michelet dans les livraisons de son Histoire de France, qui paraissent en ce moment chez l'éditeur Lacroix, fait ressortir admirablement.

49 livraisons à 50 centimes sont en vente. Toutes les semaines il en paraît deux et l'œuvre de l'illustre Historien est accueillie par le public avec une faveur marquée. On y cherche non seulement le récit des événements du passé, on y cherche aussi, et on y trouve des leçons de patriotisme.

**VALS (ARDÈCHE)**

Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'État et l'Académie de médecine :

**Saint-Jean.** Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac.

**Magdeleine.** Maladies du foie, des reins, de la gravelle et du diabète.

**Précieuse.** Appareil biliaire, calculs hépatiques, jaunisse, gastralgies.

**Désirée.** Constipation, incontinence d'urine, calculs, coliques néphrétiques.

**Rigolette.** Pâles couleurs, hystéries, hypophthalmie, marasme, berberi.

**Dominique.** Souveraine contre les maladies de la peau, asthme, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité.

Détail : dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0.80 cent. la bouteille. Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles aux prix de 30 et 45 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (Ardèche), sous risque de fautive distribution et ses conséquences.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

**CRÉDIT LITTÉRAIRE**

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois
200 — .....	10 —
300 — .....	15 —
400 — .....	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

VICTOR HUGO

**QUATRE-VINGT-TREIZE**

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES. Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8. Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

**MARCOLS** (Ardèche). Eau Minérale alcaline, ferrugineuse, très-gazeuse. Eminentement tonique et digestive. Seule eau ferrugineuse qui ne constipe pas et ne s'altère pas. Très recommandée contre toutes les affections gastralgiques, l'anémie, la chlorose, les calculs biliaires, la gravelle; reconstruit les organismes débilités. Excellente boisson de table. — Dépôt : Pharmaciens et marchands d'eaux minérales. — Administration à Paris, 10, boulevard des Capucines.

**Eaux Minérales de Miers**

Gare de Rocamadour (Lot)

**HOTEL CARBOIS A ALVIGNAC**

La renommée dont jouissent les **Eaux minérales de Miers** remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

**LE BIEN PUBLIC**

Journal quotidien, politique et littéraire LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIEUX Informations rapides et précises Expédié par les trains poste du soir

PRIMES EXCEPTIONNELLES La Réforme économique, Le Journal des Jeunes Mères, La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS Trois mois : 15 fr. Six mois : 30 fr. Un an : 60 fr. Un Numéro : 15 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS Sur demande par lettre affranchie

Paris, Rue Coq-Héron, 5

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



**M<sup>me</sup> LINON**

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'autel brodé or.



FLEURS ARTIFICIELLES.



**M<sup>me</sup> BLANC**

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Églises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

**OCCASION**

**A VENDRE**

UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEU MODELE

à fabriquer les Eaux gazeuses

Ensemble ou séparément environ 200 siphons.

S'adresser au bureau du Journal.

**LES MODES PARISIENNES**

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris

Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

Paris et départements

PREMIÈRE ÉDITION COMPRENANT	DEUXIÈME ÉDITION COMPRENANT
1 <sup>o</sup> Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;	1 <sup>o</sup> Chaque semaine le Numéro de huit pages comme la première édition;
2 <sup>o</sup> Chaque mois une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.	2 <sup>o</sup> Chaque mois la double pl. de Patrons;
	3 <sup>o</sup> Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorié et imprimée sur papier de luxe.

1 an, 14 fr. — 6 mois, 7 fr. — 3 mois, 3 fr. 50

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 22, rue de Verneuil, à Paris.

**BAYLES J<sup>ne</sup>**

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveleurs-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousse de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRES ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 45 fr.  
id. pour les Départements..... fr.